

Vision de l'association



sur l'Université de demain - octobre 2023

Pour l'association UdA, l'Université de demain doit refléter l'**excellence inclusive** :

Accompagner et donner les moyens à chacun de développer au mieux son potentiel. Cela, afin de faire de notre Université une référence de qualité en matière d'Enseignement, de Recherche, de bien-être au travail et de vie étudiante.

Pour atteindre ces objectifs, nous proposons différentes actions que nous développons en 4 axes impliquant à la fois l'Université de Toulouse, les Personnels et les Étudiants :

- La Qualité de vie et le Parcours Professionnel
- L'Enseignement
- La Recherche
- Le Financement et La Gouvernance

La qualité de vie et le parcours professionnel

Objectif 1 : Assurer l'équité et la transparence dans les procédures d'avancement de grade et de classe des personnels universitaires.

Action 1 - Des règles explicites et transparentes :

Définir des critères et des modalités d'évaluation des personnels clairs, objectifs et partagés. Cela afin que tous les personnels sachent sur quels critères leur dossier sera évalué. La personne pourra ainsi demander un retour en cas de refus du dossier.

Informé sur les critères d'attribution des primes auxquelles le personnel peut prétendre. Les primes doivent être attribuées si les critères sont remplis sans qu'il y ait une démarche à entreprendre par le personnel. Un état de situation personnelle avec l'explication des primes attribuées ou non doit être disponible sur demande.

Action 2 - Un accompagnement fort et personnalisé :

Accompagner les personnels dans leurs projets d'évolution professionnelle, en leur proposant des **formations, des conseils et un suivi personnalisé** sur leurs dossiers d'avancement. Un accompagnement avant de déposer le dossier et après s'il n'a pas été retenu, pour en comprendre les raisons et le faire évoluer.

Action 3 - Une information complète sur l'évolution de carrière :

Informé les personnels sur les possibilités de promotion, les procédures à suivre et les résultats obtenus. **Transparence** sur les dossiers portés par l'établissement. Établir un compte rendu à l'agent sur les discussions de la commission qui a traité son dossier.

Action 4 - Une prévention des situations critiques :

Veiller à une progression des carrières. Éviter **les situations de stagnation** par un accompagnement et une prise en compte active des situations critiques. (appui des dossiers d'avancement, proposition de formation, de reconversion, ...)

Action 5 – Une orientation politique partagée de gestion des carrières:

La mise en place d'**indicateurs objectifs** sur l'évolution de carrière des personnels de l'établissement (promotions selon le secteur d'activité, nombre d'années avant une

promotion, ...) afin d'orienter la politique RH et de partager avec la communauté les résultats obtenus.

Objectif 2 : Améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée

Action 1 – Allier vie professionnelle et vie personnelle :

Offrir ou renforcer des services simplifiant la vie des personnels et étudiants :

- Garde d'enfants (crèche, centre de loisirs, ...)
- Conciergerie : services d'aide à la personne (prestation d'aide à domicile (ménage, jardinage, déménagement, ...) offres de service sur le lieu du travail (livraison de colis, courses alimentaires, réparation ou révision de véhicule,)
- Renforcer le marché de plein vent de l'Université
- Proposer des produits locaux (panier fruits et légumes)
- Aider à l'accès au logement notamment pour les nouveaux arrivants.

Action 2 – Aménager le temps de travail sans perturber les missions de l'Université :

- **Poursuivre l'accès au télétravail** tout en assurant la bonne continuité des services.
- Promouvoir la flexibilité des horaires de travail en tenant compte des contraintes individuelles et collectives.
- Respecter le droit au repos et à la déconnexion.
- Éviter les plages horaires trop étendues et contraignantes (les horaires de présence pour les étudiants peuvent dépasser les 12h – penser aux étudiants qui doivent travailler et qui sont empêchés par des horaires trop tardifs).

Action 3 – Renforcer l'aménagement des espaces de vie sur le campus :

- Proposer et promouvoir des tiers-lieux pour renforcer les liens sociaux (salle de convivialité, espace sportif, mobilier extérieur, terrasse couverte, ...).

- Proposer également des espaces de vente qui pourraient être gérés par des associations étudiantes (du petit bistro / fast-food au pub universitaire comme dans certaines Universités canadiennes).

Objectif 3 : Favoriser le bien-être au travail

Action 1 - Des bureaux et des locaux confortables :

- Recenser les espaces de travail inadéquats et mettre en place des actions pour les aménager afin qu'ils soient confortables, sécurisés, ergonomiques et respectueux de l'environnement.

Action 2 – Lutter contre la sédentarité et promouvoir les liens sociaux :

- **Promouvoir les activités sportives et culturelles.** Sensibiliser sur la sédentarité tout en proposant des actions concrètes. Favoriser les liens sociaux en renforçant les animations et des événements conviviaux.

Action 3 – Promouvoir une bonne nutrition :

- **Sensibiliser** les personnels aux **bonnes pratiques** en matière de **nutrition et d'hygiène de vie.** Proposer un accès à des produits de qualité (restauration, panier fruits et légumes, ...)

Objectif 4 : Renforcer la prévention des risques psychosociaux.

Action 1 – Proposer une écoute des souffrances :

- Renforcer des **dispositifs d'écoute**, de soutien et d'**accompagnement (cellule d'écoute, soutien psychologique, ...)** pour les personnels en situation de souffrance au travail ou de détresse personnelle. Accompagner à la résolution de ces problématiques (dialogue avec le service ou le manager, aménagement du travail, ...)

Action 2 - Sensibiliser aux risques au travail :

- Sensibiliser les personnels et les managers aux facteurs de stress, de violence et de harcèlement au travail et aux moyens de les prévenir et de les gérer.

Action 3 – Établir un dialogue :

- Développer une culture du **dialogue** et de la **reconnaissance** au sein des équipes et des services, en favorisant la participation des personnels aux décisions qui les concernent et en **valorisant** leurs contributions.

Action 4 : Veiller à ce que les services soient en mesure d'assurer sereinement leur mission

- Assurer les recrutements sur les postes du service RH de l'Université actuellement vacants est une priorité pour qu'il soit en mesure d'aider les personnes et services dans lesquels des conflits adviennent. Dans ce contexte, le recrutement des personnels devra se faire à un niveau de rémunération correspondant à leur fiche de poste.

- Remédier au manque de personnel en renforçant l'équipe du GEM (groupe d'experts métiers : service qui met à disposition un agent dans les services qui sont en souffrance par manque d'effectifs.)

L'Enseignement

Les défis de la société d'aujourd'hui et de demain nécessitent de repenser l'Enseignement et donc la collaboration entre Formation, Recherche et Milieux Socio-économiques.

Objectif 1 : Renforcer et développer de nouveaux enseignements interdisciplinaires, et favoriser le mélange de publics étudiantins divers, en harmonie avec la construction de l'Université de Toulouse. Ceci est une étape nécessaire pour faire émerger de nouvelles solutions.

Action 1 : Renforcer les liens avec la Recherche tout au long des parcours d'apprentissage sera également une étape importante du succès. Toulouse dispose de nombreux atouts pour relever ces défis, avec ses laboratoires publics et privés, ses infrastructures mutualisées d'acquisition de données (plateformes, centres de calcul, ...), dans plus d'une centaine de centres et d'Unités de recherche très divers. Dans les domaines de l'énergie, de la robotique, du spatial, de l'aéronautique, de la mécanique, et de l'intelligence artificielle, Toulouse fait partie des leaders. Des démarches pluridisciplinaires y ont émergé, leur développement va s'intensifier en interaction avec le bassin industriel régional et ainsi générer de nouveaux besoins en termes d'emploi et des retombées socio-économiques.

Action 2 : Recruter des Enseignants-Chercheurs permettant ces nouveaux enseignements sera une nécessité. Par ailleurs ces recrutements permettront de partager les responsabilités d'enseignement et ainsi, pour chacun, d'équilibrer les différentes missions liées au métier d'Enseignant-Chercheur.

Action 3 : Recruter du Personnel de soutien pédagogique tant sur le plan conceptuel (ingénieurs pédagogiques) que sur le plan de la mise en œuvre administrative (secrétaires pédagogiques), reconnus à leur juste valeur et avec une évolution de carrière intéressante, sera décisif.

Objectif 2 : L'université se doit de renforcer sa capacité à intégrer et accompagner l'utilisation des outils numériques pour la pédagogie.

Aujourd'hui les formations en ligne et outils numériques pédagogiques sont d'usage courant. L'Université se doit de renforcer sa capacité à intégrer et accompagner l'utilisation des outils numériques pour la pédagogie. C'est le rôle d'un service TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement). C'est un service qui semble indispensable pour une Université comme la nôtre. Pourtant il n'existe pas de service central TICE à l'UT3 comme on peut le retrouver dans d'autres Universités, c'est-à-dire un service TICE réunissant toute la communauté universitaire.

Action 1 : Développer des outils numériques communs adaptés aux besoins pédagogiques, favoriser les pratiques innovantes et collaboratives, et soutenir la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage. Le service TICE est chargé de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer les dispositifs numériques, en lien avec les équipes pédagogiques et les services administratifs. L'appui à la formation est assuré par des conseillers pédagogiques, des formateurs et des tuteurs, qui accompagnent les enseignants et les étudiants dans l'utilisation des ressources numériques, la conception de scénarios pédagogiques, l'évaluation des compétences et la certification des acquis.

Objectif 3 : Renforcer le travail de co-construction avec l'Université de Toulouse afin que les développements nécessaires puissent profiter des infrastructures, moyens et compétences du site dans son intégralité et que l'on garantisse une évolution à court terme.

Action 1 : Renforcer la place des SHS au niveau des stratégies Recherche et Formation de l'Université Paul Sabatier pour accompagner et relever les défis sociétaux et environnementaux.

Action 2 : Encourager et renforcer les collaborations pédagogiques et scientifiques, inter-disciplines et inter-établissements au sein de l'UT. Cela peut se traduire au niveau des formations par la création de certifications pluri disciplinaires (public formation tout au long de la vie), la co-accréditation de formations inter-établissements et inter-disciplines, et au niveau de la recherche par le renforcement d'ANR inter-sciences, par exemple.

Objectif 4 : Soutenir le développement de la formation tout au long de la vie (FTLV) et l'apprentissage en renforçant les liens avec le monde socio-économique et en aidant les personnels impliqués.

- Renforcer le soutien administratif des services en charge de la gestion des apprentis.

- Proposer des outils collaboratifs permettant d'effectuer les obligations de suivi des alternants (émargement, livret de l'alternant...).

Objectif 5 : Augmenter l'attractivité nationale et internationale des formations de notre Université en attirant des étudiants de tous horizons.

La mise en place de la plateforme nationale Mon Master a peut-être mis en évidence un manque d'attractivité de l'UT3.

Sur les aspects relatifs à l'interdisciplinarité, au renforcement des SHS, à l'intégration et l'accroissement des TICE dans nos formations ainsi qu'à une plus grande visibilité et attractivité à l'international, une coordination avec le site et l'Université de Toulouse sera un élément déterminant de la réussite.

Parallèlement, un bilan de la réforme PASS/LAS de la première année des études de santé doit être mené. Il doit tenir compte du manque de médecins en France et des capacités de notre Université et du CHU à former plus de praticiens. Le taux d'échec en deuxième année des étudiants de LAS qui ont réussi le concours MMOP doit être questionné. UdA attend des candidats à la présidence UT3 des propositions concrètes sur ces sujets et un positionnement clair sur le fait de conserver un système dual PASS/LAS. Par ailleurs l'impact du LAS sur le déroulement de la première année des étudiants de la faculté science et ingénierie, notamment en termes de calendrier universitaire, est nécessaire.

Enfin, parce que le bien-être de chacun est gage de la réussite de l'ensemble, soyons attentifs aux conditions de travail des étudiants dont l'amplitude horaire de présence sur le campus peut dépasser 12h (fin des cours à 20h) et impacte souvent leurs emplois salariés nécessaires pour leur vie quotidienne. Nos étudiants et nos personnels seront sensibles à ces différentes questions.

La Recherche

L'Université Toulouse 3 est **une Université de Recherche** qui fait face à plusieurs défis : participer activement à la recherche de solutions pour la transition environnementale et les questions sociétales. Pour cela un réseau dense de chercheurs, de personnels d'appui à la recherche et d'enseignants chercheurs sont les acteurs en première ligne. Un autre constat souligne la nécessité d'un dialogue entre les différentes disciplines d'UT3 allant des sciences dites fondamentales jusqu'aux sciences humaines et sociales. La charge administrative et pédagogique des enseignants-chercheurs est telle, la recherche de financements si chronophage, que certains s'éloignent de la Recherche. Pourtant, notre Université a besoin de ce dialogue permanent entre la Recherche et l'Enseignement.

Objectif 1 : Renforcer l'accompagnement de la Recherche

Action 1 : Le dynamisme de la recherche s'appuie sur nos jeunes collègues et endiguer la diminution du nombre de docteurs est une priorité. L'une des actions possibles serait la restauration de demi-bourses de contrat doctoral fléchées sur des thématiques émergentes et/ou interdisciplinaires.

Action 2 : Renforçons les plateformes technologiques de pointe pour la recherche en leur donnant les moyens de rester compétitives et en les aidant à gagner en visibilité pour mieux contribuer leur rayonnement au niveau régional, national et international.

La Recherche expérimentale demande des moyens souvent coûteux et l'accès à des plateformes technologiques à mettre en place et à maintenir avec des besoins en personnels d'appui à la Recherche.

Nous souhaitons une Université de production et de transmission du savoir, qui doit s'appuyer sur des outils technologiques performants et adaptés aux besoins des chercheurs, des enseignants et des étudiants. Les plateformes technologiques sont des dispositifs qui offrent des services et des équipements de pointe dans différents domaines scientifiques. Elles sont essentielles pour assurer la compétitivité et le rayonnement de l'Université.

Action 3 : Soutenir la recherche fondamentale

Si la Recherche appliquée peut parfois permettre un transfert vers la société plus rapide et attire de fait plus de fonds venant d'associations ou de partenaires privés, un point important et parfois oublié dans la politique de soutien à la recherche est la place de la recherche fondamentale. Le financement actuel de la recherche est de plus en plus mixte avec une part de financement public et des initiatives privées, on peut le regretter ou s'en féliciter. Mais la recherche fondamentale est un domaine essentiel de la recherche scientifique en général, qui peine à trouver des financements privés car les résultats pour ce type de recherche n'ont un impact sur l'économie ou la société qu'à long terme. C'est cependant le fondement de beaucoup de recherches appliquées ultérieures. Seule l'Université et les organismes de recherche peuvent soutenir la recherche fondamentale. Nous attendons de la future équipe présidentielle de l'UPS un engagement clair et volontariste pour soutenir la recherche sans s'en remettre à d'éventuels succès de chercheurs toulousains à des appels d'offre nationaux ou internationaux.

Objectif 2 : Consolider la structure organisationnelle de la recherche

UdA constate que la communauté scientifique apprécie le fonctionnement des directoires introduits par l'actuelle présidence, qui ont remplacé les comités de pôles. L'association souhaite donc conserver cette structuration en veillant à un travail harmonieux des directoires avec la commission recherche.

Cette structuration nécessaire demande des aides de la part de notre Université :

- une **aide structurelle** permettant la création et le renforcement de réseaux de collaborations internes à l'Université

Objectif 3 : Définir une politique ambitieuse, volontariste et innovante pour la Recherche dans notre Université. UT3 est un acteur majeur du site toulousain et, en tant que tel, elle se doit de participer à la réussite du projet TIRIS et de l'accession de l'Université de Toulouse au statut de Grande Université de Recherche.

Financement et Gouvernance

Objectif 1 : Atteindre un niveau de trésorerie préconisé par l'Etat

Au 31 décembre 2022, il s'en dégagait un montant qui couvrait 81 jours pour notre Université. Sur ces 81 jours, 70 sont gagés à la réserve prudentielle, à la couverture du besoin en fonds de roulement et aux engagements et risques.

Pourtant, le seuil prudentiel préconisé est de 30 jours. Sylvie Retailleau a annoncé que les Universités devraient mettre la main à la poche : dans *L'étudiant* daté du 6 septembre 2023 on peut lire :

« Et la ministre de demander **un effort de contribution aux Universités**, sur 2023-2024, qu'elle "sait difficile". "La situation financière de nos établissements qui affiche un niveau global de fonds de roulement et de trésorerie disponible important, interroge", a-t-elle développé, admettant par ailleurs avoir conscience de l'hétérogénéité des situations entre les différents établissements.

"Pour faire face à cette situation, j'ai donc demandé à mes services de faire de notre mieux **pour vous compenser les moyens correspondants à ces nouvelles mesures**", a annoncé la ministre, admettant cependant que "ces compensations ne pourront être que partielles". "Il nous faudra regarder ensemble comment mobiliser vos réserves non fléchées (...) et vos fonds de roulement".

Dans son discours, la Ministre a enjoint les établissements à **ne pas renoncer à leurs projets déjà en cours, notamment les "projets d'investissement** qui ont déjà été votés dans vos conseils d'administration (...) ou bien les campagnes emploi". Pourtant, le mot d'ordre est clairement affiché : des efforts seront demandés aux établissements pour l'année 2024. »

Les économies réalisées ces dernières années n'auront donc servi à rien pour notre Université, alors que cet argent doit permettre des revalorisations de carrière et des embauches de personnels BIATSS et Enseignants chercheurs, à l'heure où ces personnes nous font défaut, au détriment de la qualité de formation de nos étudiants.

Cette trésorerie est notre premier levier pour financer les mesures ambitieuses détaillées dans les textes Enseignement, Recherche et Qualité de Vie et Parcours professionnel.

Objectif 2 : Augmenter les ressources propres de l'Université :

Notre société a un besoin important de formation tout au long de la vie. L'Université Toulouse 3 possède les compétences nécessaires pour accompagner les entreprises et dégager ainsi des ressources propres qui amélioreront l'enseignement de toutes et tous. Identifions et restructurons nos enseignements afin d'accueillir ce public d'apprenants venant de tous les horizons qui sont un lien de plus avec la société.

Pour assurer ces missions, l'Université UT3 a besoin de moyens financiers suffisants et stables. Or, le budget de l'État ne permet pas de couvrir tous ces besoins. C'est pourquoi il est important de développer des ressources propres autour de quatre axes principaux :

Action 1 : Développer la formation continue et la formation à distance, qui permettent à l'Université de diversifier son offre de formation et d'attirer de nouveaux publics (salariés, demandeurs d'emploi et personnes en reconversion professionnelle). Ces formations payantes sont accessibles grâce à des dispositifs de financement (compte personnel de formation, plan de développement des compétences, projet de transition professionnelle...).

Action 2 : Renforcer les partenariats avec le monde socio-économique, qui permettent notamment à l'Université de valoriser ses compétences et ses savoir-faire (contrats de recherche, prestations de service, licences d'exploitation ...).

Action 3 : Augmenter les ressources propres issues des droits d'inscription, des dons et du mécénat. Une grille de frais d'inscriptions pour les étudiants étrangers devrait pouvoir prendre en compte le coût réel engagé par l'Université pour l'étudiant et le niveau de revenus de l'entourage de cet étudiant, afin que les frais d'inscription soient calculés au *pro rata* des ressources. Parallèlement, les dons et le mécénat doivent être renforcés *via* notre fondation afin de soutenir les étudiants et étudiantes venant de l'étranger, ayant de faibles revenus et souhaitant faire leurs études dans notre Université. Des mesures fiscales incitatives existent qui nous offrent des outils pour cela.

Action 4 : Valoriser les ressources de l'Université en optimisant davantage l'utilisation des ressources propres (espaces, équipements, services, etc.). L'Université peut développer de nouvelles sources de financement et accroître son rayonnement. L'Université doit être en mesure de centraliser et de proposer un large catalogue de services aux acteurs publics et privés. Elle doit pouvoir prospecter et proposer des

actions telles que l'investissement dans des stations solaires pour réduire nos dépenses énergétiques.

Ces objectifs s'inscrivent dans une logique de responsabilité et de solidarité, en garantissant l'accès à l'enseignement supérieur pour tous les étudiants quelle que soit leur origine sociale ou géographique, pour permettre à l'Université de renforcer son attractivité, sa compétitivité et son rayonnement, tout en respectant ses valeurs.

Objectif 4 : Remettre les élus au centre de la Gouvernance de l'Université

Nous entendons affirmer le pouvoir des Conseils de notre Université Toulouse 3 dont les membres ont été élus. Si le Conseil d'Administration doit évidemment rester l'instance de décision finale, il nous paraît primordial d'associer les commissions aux réflexions qui concernent l'orientation de la politique du site. Cette concertation des conseils doit se faire sur les sujets touchant à la Recherche (menée au sein des laboratoires dont l'Université est tutelle ou co-tutelle) et à l'Enseignement, mais également pour les questions qui concernent le positionnement au niveau de tout le site toulousain (l'Université de Toulouse) en faisant porter la voix de notre Université par des représentants élus de ses commissions.